

Aunis-
-Sud-Ma Communauté
de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 octobre 2023
DELIBERATION n°2023_10_18MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION EXTRACOMMUNAUTAIRE ENFANCE
JEUNESSE FAMILLE

Nombre de membres :			L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept octobre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Aunis Sud, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes sur la commune de Surgères, sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX.
En exercice	Présents	Votants	
50	40	44	
Quorum : 26			
Présents / Membres titulaires : Jean GORIOUX – Catherine DESPREZ (a reçu pouvoir de Frédérique RAGOT) - Christian BRUNIER – Raymond DESILLE - Micheline BERNARD - Gilles GAY - Pascal TARDY - Christophe RAULT - Anne-Sophie DESCAMPS (a reçu pouvoir de Marie-France MORANT) - Barbara GAUTIER (a reçu pouvoir de Bruno CALMONT) - Pascale GRIS - Joël LALOYEAUX – François PELLETIER - Olivier DENECHAUD (a reçu pouvoir de Baptiste PAIN) – Florence VILLAIN – Éric BERNARDIN – Angélique PEINTRE – Alysson CURTY –Éric GUINOISEAU - Lydia BERETTI – Philippe BARITEAU – Jean-Michel SOUSSIN – Emmanuel NICOLAS - Christelle GRASSO – Matthieu CADOT – Pascale BERTEAU - Philippe BODET – Denis DUBOURGNOUX - Martine LLEU – Marylise BOCHE- Sylvie PLAIRE – Jean-Yves ROUSSEAU – Kévin BAYNAUD - Stéphane AUGÉ - Didier TOUVRON – Danielle BALLANGER - Thierry PILLAUD			
Présents/ Membres suppléants : Yannick BODAN, Françoise DURRIEU			
Absents : Steve GABET, David CHAMARD, Baptiste PAIN, Nadia AUDEBERT, Bruno CALMONT, Marie-France MORANT, Frédérique RAGOT, Younes BIAR, Laurent ROUFFET, Thierry BLASZEZYK			

Secrétaire de Séance : Yannick BODAN
Convocation envoyée le : 11 octobre 2023
Affichage de la convocation le : 11 octobre 2023

Auteur de l'acte : Jean GORIOUX, Président
Télétransmission en préfecture le : 25 OCT. 2023 n°: 017-200041614-20231017-2023_10_18-DE
Date de publication sur le site Internet : - 2 NOV. 2023

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION EXTRACOMMUNAUTAIRE ENFANCE JEUNESSE FAMILLE

Suite à la démission de Madame Colette PARONNAUD élue municipale de la Commune de Saint Pierre La Noue, **Madame Martine YVON, membre du conseil municipal de cette même commune a fait acte de candidature.**

Il est proposé au conseil communautaire de désigner une nouvelle élue au sein de cette commission.

Considérant que si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président.

Sur proposition du Président, le Conseil Communautaire, conformément aux articles L2121-21 par renvoi du L5211-1 du CGCT, **décide à l'unanimité** de ne pas procéder à un vote à bulletins secrets.

Ces explications entendues, **Monsieur le Président** demande au Conseil Communautaire de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

A l'unanimité

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Elit **Madame Martine YVON**, membre de la Commission Extracommunautaire « Enfance – Jeunesse – Famille »,
- Approuve la nouvelle composition de la Commission Extracommunautaire « Enfance – Jeunesse – Famille » comme suit :

Elus communautaires

Madame Pascale GRIS	(Surgères)
Madame Marie-France MORANT	(Aigrefeuille d'Aunis)
Monsieur Olivier DENECHAUD	(Ardillières)
Madame Françoise DURRIEU	(Ballon)
Madame Evelyne COTTEL	(Breuil la Réorte)
Madame Alisson CURTY	(Ciré d'Aunis)
Madame Lydia BERETTI	(La Devise)
Monsieur Emmanuel NICOLAS	(Genouillé)
Madame Christelle GRASSO	(Landrais)
Monsieur Christian BRUNIER	(Le Thou)
Madame Céline ROUIL	(Saint Crépin)
Madame Pascale BERTEAU	(Saint Georges du Bois)
Madame Roxane GRIMAUD	(Saint Pierre d'Amilly)
Madame Marylise BOCHE	(Saint Saturnin du Bois)
Monsieur Thierry BLASZEZYK	(Youhé)
Monsieur Kévin BAYNAUD	(Surgères)

Elus municipaux

Madame Laurence CELESTE	(Anais)
Madame Isabelle SIMONNEAU	(Bouhet)
Madame Marie POIRIER	(Chambon)
Madame Isabelle DECOURT	(La Devise)
Madame Sidalia GONCALVÈS	(Forges)

AR Prefecture

017-200041614-20231017-2023_10_18-DE
Reçu le 25/10/2023

Madame Girette **GARNIER** (Marsais)
Madame Marie-Laure **FELIX** (Puyravault)
Madame Karine **VERRAT** (Saint Mard)
Monsieur Olivier **LEBLANC** (Virson)
Madame Martine **YVON** (Saint Pierre la Noue)

- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération,

Pour Extrait Conforme :
Les Signatures sont au registre.
Fait à Surgères,
Le 19 octobre 2023

Le Président

Jean GORIOUX



Le secrétaire de séance

Yannick BODAN

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.